

**RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU**  
**Du Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2022 à 15h00**  
**Au sein des locaux communautaires de Poix Terron**

**Date de convocation des conseillers :** 25/03/2022

**Délégués présents :** Bernard BLAIMONT ; Daniel THOMAS ; Jean – Marie OUDART ; Marie – France KUBIAK ; Lionel VUIBERT ; Jean – Paul DOSIERE ; Pascal MAUROY ; Yves BREDY ; Alain LAMORLETTE ; Didier BEGAUD ; Sébastien LAURENT ; Jean – Luc PETRE ; Thierry MERCIER (en Visio - Conférence).

**Absents :** Bernard MAIRIEN (excusé **pouvoir à Bernard BLAIMONT**) ; Nicolas POIRET (excusé **pouvoir à Yves BREDY**) ; Guy CAMUS (excusé) ; Chantal HENRIET (excusée) ; Cédric PATE (excusé) ; Gilles DUANT (excusé) ; François JUSTINE (excusé) ; Christian BELLOY (excusé) ; Benoît DELETANG (excusé).

**Invitées :**

Mélanie LESIEUR - Conseillère Départementale (présente) ; Brigitte LOIZON - Conseillère Départementale (présente par Visio - Conférence).

Approbation du compte rendu du Bureau du 14 Mars 2022 **à l'unanimité** sans remarque.

Partie échanges

### 1) Préparation des décisions à voter au Conseil du 7 Avril 2022

- Maintien de la proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 (l'impact de la neutralisation du taux de la taxe d'habitation ne devant pas avoir d'impact négatif sur l'Effort Fiscal Agrégé du territoire).
- Proposition d'engager les études sur compétences scolaire et périscolaire avec comité de pilotage interne au Bureau (Yves Bredy, Mélanie Lesieur, Pascal Mauroy et Didier Bégaud volontaires) et commissions de travail comprenant les représentants des SIVU scolaires et écoles du territoire.
- Validation des propositions de la commission SPANC pour les modalités du nouveau cycle de contrôle :
  - Pour les mises aux normes obligatoires après vente, le nouveau dispositif réglementaire concernera tous les immeubles vendus après le 01/01/2020,
  - Pour l'organisation du travail recrutement d'un agent et actualisation de la répartition des quotités de travail par poste existant,
  - Pour le retrait du SPANC du SSE attendre réunion de concertation avec le syndicat à organiser fin avril).
- Pour contribution des professionnels avec dépôts fréquents en déchèterie : engagement d'une opération test sur le second semestre 2022 avec dispositif simplifié (carnet prépayé de 10 tickets pour 300 €, ou paiement par dépôt 35 € (- de 500 kg), 50 € (plus de 500 kg)).
- Validation des propositions de la commission pour les nouveaux sentiers (Ecordal, Warnécourt, Arboretum de Vendresse, Vaux Montreuil - Hagnicourt, Lucquy, Rocquigny, Saint Jean aux Bois, Jandun, sentier trail forêt de Signy l'Abbaye).

## 2) Attribution marché diagnostic réseau et station d'assainissement de Signy l'Abbaye

Le Bureau retient à la majorité (1 abstention) la proposition de la Commission d'Appel d'Offre :

Marché attribué à Verdi Nord pour un montant de 115 045 € HT, une subvention de 50% est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

## 3) Introduction de produits locaux dans cantine scolaire convention avec pôle scolaire de Launois sur Vence

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement de la convention pour une participation de 621 €.

## 4) Convention de partenariat avec le CLER pour mise en place Défis Familles Alimentation

Vote à l'unanimité.

## 5) Convention 2022 avec Espace Environnement 08 pour entretien du réseau de sentiers

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement de la convention pour une participation financière de 33 400 € (65 sentiers).

## 6) Aides aux accueils périscolaires associatifs

Le Bureau décide à l'unanimité les aides suivantes :

Associations Familles Rurales	Solde 2021	Acompte 2022
Lucquy	8 376,36 €	8 470,56 €
Poix Terron	5 558,89 €	5 745,18 €
Thin le Moutier	4 712,78 €	4 964,82 €
Wassigny	653,52 €	1 064,70 €
Prix lès Mézières (pour les enfants des Crêtes)	201,11 €	206,04 €

## 7) Suppression de la régie de recettes pour jetons d'éclairage du gymnase d'Attigny

Vote à l'unanimité.

## 8) Actualisation du plan de financement pour la construction du Béguinage de Saulces Monclin

Le Bureau valide à l'unanimité :

- l'aide sollicitée auprès de la Région au titre du PTRTE 2022 à hauteur de 250 000 € et auprès de LEADER pour 50 000 €.
- l'actualisation du programme avec l'option chauffage par géothermie (aide CLIMAXION sur étude de 70%, et sur travaux de 50%).

### **9) Organisation des rencontres nationales TEPOS du 28 au 30 Septembre 2022 à Signy l'Abbaye**

Le Bureau valide à l'unanimité le plan de financement sur la base de 140 000 € TTC avec aide de l'ADEME de 65 000 €, du Département de 28 332 € et du mécénat ENEDIS pour 4 000 €.

La participation demandée aux congressistes est fixée à 220 € par personne pour le séminaire complet.

### **10) Zone d'Activités de Lucquy : vente des 3 lots**

Le Bureau décide à l'unanimité la vente des lots suivants :

- Lots 1 et 2 à Catherine Legros pour construction d'une pharmacie (3 087 m<sup>2</sup> pour 30 870 € HT).
- Lot 3 à Clément Eyrard pour construction d'un garage de réparation automobile (1 394 m<sup>2</sup> pour 13 940 €).

### **11) Proposition de mise à disposition de logements aux réfugiés de la guerre en Ukraine**

Le Bureau propose la mise à disposition de 2 logements de l'immeuble du Pré Waguet à Poix Terron. Un dossier plus complet sera présenté au prochain Bureau.

### **12) Soutien Maison de la prévention et de la protection des familles des Ardennes en lien avec la Gendarmerie**

Avis Favorable pour soutien au maximum de 1 000 € (attendre le dossier complet pour décision plus précise).